

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance n°20 du 8 AVRIL 2010

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 2 avril 2010

Date d'affichage : 2 avril 2010

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an deux mil dix, le huit avril à vingt heures trente, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'école des Croizettes, en séance publique, sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire.

#### Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roselyne DROUIN à partir du point n°6, M. Didier DAGUE à partir du point n°8, Mme Francelyse ADAM, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Amar HADDOU, Mme Maryse MEDDAH, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, M. The Hung PHAM, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Linda HELLA, M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Monique HERVE, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Jean-Charles RIFFAUD.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Roselyne DROUIN	avait donné pouvoir à	Mme Elvira JAOUEN jusqu'au point n°5
M. Didier DAGUE	avait donné pouvoir à	M. Yves RIPOCHE jusqu'au point n°7
Mme Marie-France TRONEL	avait donné pouvoir à	Mme Maryse MEDDAH
Mme Isabelle THENON	avait donné pouvoir à	M. Christophe PRAS
Mme Sandra POPIELUCH	avait donné pouvoir à	M. Xavier COSTIL
Mme Séverine AUBERT	avait donné pouvoir à	M. Pascal CRAFFK

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Linda HELLA a été désignée secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h45.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

### **Approbation du procès verbal du conseil municipal du 17 décembre 2009**

Après quelques corrections, le procès verbal du 17 décembre 2009 est adopté à l'unanimité.

#### **01 – Donner acte des décisions prises par le Maire**

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire (n°2010-03 à 2010-08).

#### **02 – Mise à disposition d'un agent de la mairie à son C.C.A.S.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour :

- prend acte de la mise à disposition à mi-temps d'un agent de la mairie au C.C.A.S.
- approuve la convention de mise à disposition à titre gratuit
- autorise Madame la Maire à signer la convention et ses avenants éventuels.

#### **03– Contrat de territoire**

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Ms Régis GENET, Antoine VANDAELE, Christian TAXIL),

- approuve les termes du contrat de territoire
- autorise Madame la Maire à le signer ainsi que les documents s'y rapportant.

#### **04 – Evolution des compétences de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)**

Le Conseil Municipal, à la Majorité, par 28 voix pour et 1 contre (Mme Monique HERVE), approuve :

- la création de la compétence facultative « pôles majeurs d'attractivité communautaire » de la Communauté d'Agglomération,
- la modification de la compétence facultative « équipements liés au transport public de l'agglomération » de la Communauté d'Agglomération pour intégrer la compétence « réseau cyclable d'intérêt communautaire »,
- l'évaluation des transferts de charges entre les communes et la Communauté d'agglomération telle que proposée par le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges.

#### **05 – Renouvellement d'adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures de marchés publics et la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour, décide :

- d'adhérer au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures pour la période 2011-2014,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,

- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

#### **06 – Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2010**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour, approuve la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2010.

#### **07 – Reconduction des taux d'imposition des taxes locales pour 2010**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour, décide de reconduire pour l'exercice 2010 les taux identiques à ceux des exercices 2008 et 2009, à savoir :

Taxe d'habitation : 11.20 %  
 Taxe foncière (bâti) : 18.05 %  
 Taxe foncière (non bâti) : 50.00 %

#### **08 – Reconduction du taux d'imposition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2010**

Le Conseil Municipal, à la Majorité, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Ms Régis GENET, Antoine VANDAELE, Christian TAXIL), décide de reconduire le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2010, à 8,12 %.

#### **09 – Réduction de la dette publique par la négociation et la signature de nouveaux contrats de prêts**

Le Conseil Municipal, à la Majorité, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, Ms Régis GENET, Antoine VANDAELE, Christian TAXIL),

- approuve le remboursement anticipé total de l'emprunt Dexia,
- autorise Madame la Maire à signer les nouveaux contrats de prêts auprès de la Caisse d'Epargne selon les conditions présentées en séance.

#### **10 – Mise en place d'une signalétique directionnelle pour les commerces de la commune**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour, approuve le montant proposé aux commerçants pour les plaques signalétiques, à savoir 100 € TTC par plaque.

#### **11 – Attribution d'une subvention au Secours Catholique**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, décide d'attribuer une subvention de 1250 € au Secours Catholique.

#### **12 – Attribution d'une subvention à l'association « Collectif pour la Protection du Massif de l'Hautil »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, décide d'attribuer une subvention de 250 € à l'association « Collectif pour la Protection du Massif de l'Hautil ».

### **13 – Demande de renouvellement d'agrément du Relais Assistantes Maternelles (RAM)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour, 1 non participation (Mme Roseline DROUIN) et 1 abstention (Mme Monique HERVE),

- Autorise Madame la Maire à solliciter auprès de la CAF un renouvellement d'agrément pour la période du 1/04/2010 au 31/03/2012
- Valide le bilan d'activités réalisées entre le 1/04/2008 et le 31/03/2010
- Valide le projet de la période allant du 1/04/2010 au 31/03/2012 et le budget prévisionnel s'y afférant.

### **14 –Dotation Globale d'Equipement (DGE) : Demande d'octroi d'une subvention au titre de l'année 2010)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, émet un avis favorable sur :

- Le dossier de demande de subvention au titre de la DGE 2010 pour la réalisation des jardins familiaux et des travaux de rénovation dans les groupes scolaires des Croizettes et de la Louvière,
- La prise en charge, le cas échéant, de la différence entre le taux maximum (40 %) de subvention sollicité au titre de la DGE seule et le taux réellement attribué (qui pourrait être de 35%) ; ainsi que la part de financement non accordé par le partenaire public sollicité dans le plan de financement proposé,
- Le cofinancement contrat régional / DGE 2010 pour la réalisation des jardins familiaux,
- Le cofinancement contrat de territoire / DGE 2010 pour les travaux dans les écoles.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 00h15.**

La Maire,

Elvira JAOUËN